

Procédure - Financement de déplacements professionnels pour journées de formation entre CCMR et CRMR

La filière FAVA-Multi propose à ses membres de financer les frais de déplacement pour des journées de formation des professionnels de santé entre centre de compétence et centre de référence. Ces déplacements sont ouverts à tous les membres de la filière mais seront à valider pendant le COPIL.

Pour bénéficier de ce financement merci de suivre la procédure suivante.

→ **Informez FAVA-Multi** par mail julie.chassagne@aphp.fr en indiquant:

- le CRMR dans lequel vous souhaitez vous rendre
- le but et la motivation de ce déplacement (formation médicale, organisation de la prise en charge, mise en place de programmes ETP... merci de détailler !)

Votre demande sera étudiée lors du Copil suivant et la filière reviendra vers vous pour vous informer de la décision.